

BIJOUX DIAMANTS, OR & ARGENT. Duramel-Lardé. Maison de confiance.

MONTRES PENDULES & REVEILS. Un bon horloger. Duramel-Lardé. Diplôme de l'École Nationale.

A LA CHAMBRE La Réforme de l'Enseignement secondaire. M. Buisson termine son discours. - Un plaidoyer de M. Bracke en faveur de la culture classique.

RENCONTRE DU MATIN. Paris, 9 juin. - La séance est ouverte à 9 h. 55, sous la présidence de M. François Arago...

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la réforme de l'enseignement secondaire.

M. Buisson continue son discours. La parole est à M. Ferdinand Buisson, pour continuer son discours.

M. Bracke. La Révolution française, qui reconnaît à tout enfant les droits fondamentaux de l'humanité...

M. Bracke fait l'éloge de la culture classique. M. Bracke, député socialiste de la Seine, professeur de grec à l'Université de Paris...

M. Bracke prononce un chaleureux plaidoyer pour les études des humanités classiques, non seulement parce qu'elles sont supérieures au point de vue esthétique, mais parce que, seules, elles permettent de ne pas vivre en aveugle.

M. Bracke poursuit son éloge de la culture classique, applaudi souvent par l'unanimité de la Chambre, émue de l'enthousiasme qu'il apporte à célébrer le caractère élevé et moral des auteurs latins et grecs.

LE DUC ET LA DUCHESSE DE MONTPENSIER A PARIS. Paris, 9 juin. - Le duc et la duchesse de Montpensier, venant de Suisse, viennent d'arriver à Paris. On se rappelle que le duc de Montpensier, dernier fils de feu le comte...

LA DUCHESSE DE MONTPENSIER et la comtesse de Paris, à épousé, au mois d'août dernier, la jeune marquise de Valdeira...

LA JUSTICE SCOLAIRE. L'opinion de M. Ferdinand Buisson. L'argent de tous doit aller à tous.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. Paris, 9 juin. - La séance présidée par M. Albert Bérard, vice-président, est ouverte à 15 h. 10.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. Après le dépôt de deux rapports, dont l'un sur le projet d'ouverture de crédits jusqu'à concurrence de 55 millions au gouvernement autrichien...

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. M. Jean Cazelles, rapporteur, fait l'exposé du projet.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. M. Cazelles déclare que le but essentiel à poursuivre est l'aide au reclassement social des invalides de guerre et rend hommage à l'œuvre déjà accomplie dans ce sens par les écoles de rééducation et l'Office national des mutilés.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. M. Cazelles termine son exposé en disant que le texte proposé au Sénat réalisera une amélioration sérieuse de la situation actuelle.

LE SÉNAT VOTE LE PROJET tendant à réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés. La discussion générale est close et l'ensemble du projet de loi est adopté.

LA MALLE SANGLANTE Une femme accusée d'avoir tué son mari de complicité avec sa fille

LA SENSATIONNELLE AFFAIRE BESSARABO AUX ASSISES DE LA SEINE. Deuxième audience: Une scène dramatique. - Le secret de Mlle Paule Jacques.

Paris, 9 juin. - A midi et demi, la salle grise de la Cour d'assises est presque déserte. L'INTERROGATOIRE CONTINUE.

Mlle Bessarabo pendant son interrogatoire. Le président calme cette vivacité: « Pas si vite, pas si vite, je t'en prie ».

Un incident. Mlle Gilbert s'oppose à la lecture d'une lettre par M. de Moro-Giafferi et un court incident s'engage.

Mlle Jacques a-t-elle menacé son beau-père? Le président Gilbert reprend l'interrogatoire au point où il l'avait laissé avant l'incident.

Mlle Bessarabo a-t-elle agi par intérêt? Comme le Président dit que suivant les témoignages, M. Weissmann avait peur de rentrer chez lui parce qu'il redoutait sa femme, l'accusée proteste.

Le départ prémédité par Mlle Bessarabo et sa fille. Dès le début de juillet, vous préparez votre départ pour le Mexique, reprend le président Gilbert, s'adressant à l'accusée.

Mlle Gilbert interroge Mlle Paule Jacques. Mlle Paule Jacques est invitée à apporter une explication.

